
MICRO

Bulletin de recherche microéconomique

Vol. 2, N°4
Hiver 1996

Une conférence sur les problèmes du marché du capital au Canada

Industrie Canada, en collaboration avec la Fondation canadienne de recherche financière, organise une conférence, qui se tiendra à Toronto les 31 janvier et 1^{er} février 1996, au cours de laquelle seront examinés les problèmes du marché du capital au Canada. La rencontre réunira des spécialistes à qui le Ministère a demandé de préparer des textes traitant de ces problèmes et elle permettra aux participants de présenter des commentaires sur la première version de ces documents.

Les questions abordées par les auteurs des documents comprendront le coût du capital au Canada, le financement des entreprises et l'accès au marché du capital. Les participants à la conférence

Dans ce numéro

Conférence sur les problèmes du marché du capital1

La prise de décision dans les entreprises canadiennes....1

Sylvia Ostry traite du rôle des institutions internationales.....4

Collaboration université-industrie en sciences et technologie6

Le commerce et la mondialisation n'ont pas d'effets préjudiciables sur les salaires, selon Paul Krugman8

Baldwin et Bernstein invités à la tribune des conférenciers éminents.....9

De notre carnet sur la compétitivité.....11

se pencheront tout spécialement sur l'expérience des entreprises canadiennes et ils examineront des innovations récentes en matière de financement, telles que les fonds de placements créés par des organismes syndicaux. Après une révision finale, les textes présentés à la conférence seront publiés en 1996 sous forme de document de recherche; **Paul Halpern** de l'Université de Toronto agira à titre de directeur général de la publication.

La prise de décision dans les entreprises au Canada : Lancement à Toronto

L'ouvrage d'Industrie Canada intitulé *La prise de décision dans les entreprises au Canada* (Document de recherche n° 5) fut rendu public officiellement à Toronto le 6 décembre dernier dans le cadre d'un lancement qui réunissait des représentants du monde académique, du secteur gouvernemental, des milieux d'affaires et des médias. Préparé en collaboration avec la Fondation canadienne de recherche financière, l'ouvrage contient 20 textes traitant de divers aspects de la régie des sociétés et de ses rapports avec la prise de décision et le rendement des entreprises.

Parmi les personnalités présentes pour donner un aperçu du contenu du volume et de ses conclusions

Ce bulletin est publié à chaque trimestre. On peut obtenir des renseignements sur toutes les publications par téléphone au (613) 952-5704 ou par télécopieur au (613) 991-1261. Pour obtenir plus de détails sur la façon de se procurer les publications mentionnées dans ce bulletin, se reporter à la dernière page.

•Ministre des Approvisionnements et Services Canada
ISSN no 1198-3558



Industry Canada Industrie Canada

Canada

sur la régie d'entreprise, mentionnons **Denis Gauthier**, directeur général, Analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, le sénateur **Michael Kirby** et les directeurs généraux de la publication, **Ron Daniels** et **Randall Morck**. Les orateurs ont souligné que l'ouvrage répondait à un besoin parce qu'il contient des données de recherche et une analyse empirique de nombreux problèmes de régie d'entreprise qui découlent de la tendance à la mondialisation.

Des règles pertinentes de régie d'entreprise sont essentielles pour maintenir la confiance des investisseurs. De plus, une économie de marché libre doit reposer sur un système juridique et économique visiblement équitable. Selon les conclusions de l'ouvrage, aucun pays dans une économie mondialisée ne peut se permettre d'adopter des règles de régie d'entreprise trop rigoureuses, car les dirigeants de sociétés chercheraient alors à aller s'installer dans endroits plus accueillants pour la conduite des affaires. Par ailleurs, aucune économie ne peut se permettre d'avoir des règles trop relâchées. Le défi du législateur consiste à trouver un juste équilibre.

Les documents contenus dans ce volume de recherche montrent clairement qu'il y aurait lieu d'améliorer la régie d'entreprise au Canada. Les directeurs généraux de la publication soutiennent que la meilleure manière pour le gouvernement d'améliorer la régie d'entreprise au Canada est d'ouvrir rapidement, plutôt que lentement, les frontières du pays à la concurrence internationale et d'empêcher les entreprises à l'intérieur desquelles la régie d'entreprise laisse à désirer de survivre grâce à des subventions ou à d'autres largesses gouvernementales.

De plus, les directeurs de la publication ont préparé un chapitre de conclusions dans lequel ils analysent un certain nombre de choix sur le plan des politiques, qui reposent sur les résultats des recherches contenues dans le volume et sur ceux de travaux antérieurs; ces propositions visent à améliorer la divulgation et la transparence, ainsi

que le comportement et la responsabilité des gestionnaires au Canada.

Gestion, administrateurs et conseils d'administration

Daniels et Morck concluent qu'il y a peu de raison de croire que le fait d'encourager les initiés à détenir un plus grand nombre d'actions d'entreprises canadiennes aurait pour effet de faire augmenter la valeur des actions de ces sociétés. De plus, ils soutiennent qu'il faudrait continuer d'exiger que deux administrateurs publics indépendants fassent partie des conseils d'administration des entreprises canadiennes (les administrateurs externes, comme on les désigne), mais la définition d'administrateur externe devrait être resserrée et rendue plus transparente de façon à interdire le maintien de tout lien commercial entre l'entreprise et un administrateur externe.

Par ailleurs, **Daniels et Morck** estiment que les gouvernements ne devraient pas réglementer le nombre d'administrateurs que comptent les conseils d'administration et ils ne devraient pas adopter de mesures législatives visant à séparer les fonctions de chef de la direction de celles de président du conseil d'administration. Ils concluent que la rémunération des chefs de la direction devrait se faire sous la forme d'options d'achat d'actions et ils recommandent d'éviter de lier le traitement des PDG aux bénéfices de l'entreprise parce que cet indicateur de rendement peut trop facilement être manipulé.

Responsabilité des administrateurs

Daniels et Morck font état d'une tendance au Canada, ces dernières années, à imposer une responsabilité plus étendue aux administrateurs. La raison en est que les administrateurs doivent être fortement incités à surveiller les activités de l'entreprise et à y prévenir tout acte illicite. **Daniels et Morck** recommandent que les actionnaires aient la possibilité d'intenter un recours collectif contre les administrateurs à l'égard de responsabilités explicitement prévues dans la loi, pourvu que l'acte ou l'omission des administrateurs

soit la cause raisonnablement immédiate du préjudice en question. Les administrateurs et les cadres qui font un effort raisonnable pour découvrir et prévenir un éventuel préjudice aux actionnaires devraient être à l'abri des poursuites.

Selon **Daniels et Morck**, la responsabilité des administrateurs et des cadres devrait se limiter à ce que ces personnes peuvent raisonnablement s'attendre à contrôler. Une responsabilité excessive aurait simplement pour effet de dissuader des personnes de haut calibre de servir comme administrateurs.

Les actionnaires dominants

Pour des raisons politiques et historiques, la principale question qui se pose en matière de régie d'entreprise au Canada est la concentration du pouvoir économique. L'objectif fondamental des politiques publiques dans ce domaine devrait être l'habilitation des actionnaires et des directeurs externes. Les directeurs de la publication concluent que le gouvernement fédéral devrait entreprendre un examen des diverses initiatives réglementaires au palier fédéral et provincial touchant aux droits des actionnaires minoritaires pour s'assurer que les actionnaires minoritaires bénéficient d'une protection efficace et rationnelle contre les abus des actionnaires dominants.

Afin de protéger davantage les intérêts des actionnaires minoritaires, **Daniels et Morck** proposent que le conseil d'administration de toute entreprise publique au Canada où l'on trouve un actionnaire dominant soit tenu d'établir un comité d'examen de la conduite des affaires de la société, qui approuverait les opérations et contrats importants avec lien de dépendance. Ce comité devrait être formé exclusivement d'administrateurs de l'extérieur.

De plus, les actionnaires minoritaires doivent savoir quand et comment leurs intérêts peuvent être menacés par des opérations entre personnes apparentées. Par conséquent, il faudrait exiger la divulgation complète et sans délai à tous les

actionnaires de tout contrat ou opération importants proposés entre des actionnaires dominants, ou des entités qu'ils contrôlent, et l'entreprise.

Les investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels (par exemple, les gestionnaires de caisses de retraite) contrôlent aujourd'hui 38 p. 100 de la valeur monétaire des entreprises canadiennes et leur importance va en augmentant. **Daniels et Morck** estiment que les bénéficiaires des régimes de retraite devraient avoir accès au choix le plus vaste possible quant à la façon dont leurs fonds de retraite sont investis. De plus, la responsabilité fiduciaire des gestionnaires de caisses de retraite envers les bénéficiaires devrait être précisée et renforcée. Plus particulièrement, ce devoir fiduciaire devrait être de maximiser la valeur du portefeuille, tout en assurant une gestion prudente des risques.

Ils poursuivent en recommandant que les principaux gestionnaires des caisses de retraite privées et publiques soient élus par les bénéficiaires et que leur rémunération soit divulguée aux bénéficiaires. **Daniels et Morck** croient que les caisses de retraite devraient être gérées comme des entreprises et que leurs principaux décideurs devraient avoir des responsabilités semblables à celles des membres des conseils d'administration. De plus, les caisses de retraite devraient divulguer des renseignements sur le contenu et le rendement de leur portefeuille aux bénéficiaires à intervalles trimestriels. Ils soutiennent aussi que les caisses de retraite et les fonds communs de placement canadiens devraient être libres d'investir autant ou aussi peu au Canada qu'ils le jugent approprié.

Les dénonciateurs

Daniels et Morck soutiennent que les dénonciateurs jouent un rôle primordial sur le plan de la protection des intérêts des actionnaires. Ils recommandent donc de protéger les dénonciateurs contre des mesures de représailles. Ils proposent aussi de leur offrir des primes lorsqu'ils dénoncent des agissements malhonnêtes mettant en cause des fonds publics. Ils estiment aussi que les

actionnaires devraient pouvoir prendre un vote en vue d'offrir de telles primes dans les entreprises privées.

Divulgaration

Certains soutiennent que la possibilité d'une prise de contrôle stimule une bonne régie d'entreprise. L'intérêt public est donc bien servi si l'on permet l'accumulation en secret d'actions d'une entreprise en vue d'une prise de contrôle éventuelle. Toutefois, dans une économie hautement concentrée comme celle du Canada, le rôle de l'examen public est primordial pour faire en sorte que les actionnaires importants agissent de façon constructive et responsable. **Daniels et Morck** recommandent donc que l'identité et la participation de tout actionnaire détenant plus de 5 p. 100 des actions avec droit de vote d'une société ouverte canadienne soient divulguées.

Le rôle des banques

On a soutenu que les entreprises nord-américaines attachent trop d'importance au court terme et que les gestionnaires mettent trop l'accent sur la rentabilité de l'entreprise à court terme. Au Japon et en Allemagne, par contre, en partie à cause de la participation des banques à la propriété des entreprises et aux structures de gestion, les entreprises peuvent adopter une perspective de plus longue durée dans leur prise de décision et mettre l'accent sur la rentabilité à long terme de l'entreprise. Pour cette raison, certains ont prétendu que le Canada devrait adopter les systèmes de régie d'entreprise en vigueur au Japon et en Allemagne. Toutefois, en se fondant sur les preuves empiriques contenues dans cet ouvrage, **Daniels et Morck** ont conclu qu'une participation plus élevée des banques au capital-actions des entreprises canadiennes n'aurait pas nécessairement pour effet d'améliorer la régie d'entreprise au Canada.

Objectifs des politiques publiques

Daniels et Morck recommandent que les entreprises soient tenues de divulguer leurs dépenses de recherche et de développement. Ils

soutiennent que la divulgation obligatoire de la contribution que font les entreprises aux objectifs des politiques publiques serait une solution beaucoup plus appropriée que le fait de rendre les administrateurs responsables du rendement des entreprises dans ces domaines.

Organismes à but non lucratif

Le secteur des organismes à but non lucratif croît en importance au Canada. Pour cette raison, les directeurs de la publication recommandent que le gouvernement fédéral et les provinces créent des comités consultatifs spéciaux. Ces comités formés de conseillers professionnels, de représentants de divers organismes à but non lucratif et de spécialistes indépendants seraient chargés d'examiner et de proposer une réforme des dispositions législatives régissant les établissements à but non lucratif, tels que les organismes de services publics, les hôpitaux et les universités.

Les institutions internationales doivent réagir aux nouveaux impératifs technologiques, selon Sylvia Ostry

L'intégration croissante de l'économie mondiale a eu pour effet de faire de la technologie un moteur de la croissance économique à l'échelle mondiale. Et, selon **Sylvia Ostry**, les institutions internationales doivent adapter leur fonctionnement à cette nouvelle réalité.

Dans un nouveau Document de discussion d'Industrie Canada portant sur le changement technologique et les institutions économiques internationales, **M^{me} Ostry** souligne que l'intégration a mené à la compilation d'une liste ou d'une «matrice» élargie de problèmes de politique internationale, y compris certains qui figuraient auparavant sur la liste des problèmes «intérieurs». Le principal élément moteur dans ce processus, qui constitue en soi un sujet important sur la liste, est l'entreprise multinationale. L'entreprise multinationale est la cause principale d'une

intensification de l'intégration et de la mondialisation du commerce, de l'investissement et de la technologie.

Frictions systémiques

Entre autres caractéristiques, le centre de gravité de la nouvelle matrice s'est déplacé des barrières tarifaires aux frontières des pays vers des obstacles structurels liés aux systèmes de marchés intérieurs. En conséquence, de souligner M^{me} Ostry, des pressions de plus en plus grandes se font sentir en vue de réaliser une harmonisation des systèmes de marchés nationaux, dont plusieurs sont soumis à des frictions systémiques.

En conséquence, elle propose un certain nombre de mesures précises et réalisables en matière de politiques qui pourraient être adoptées dans le cadre de l'OCDE et de l'OMC. En plus de réduire les frictions, ces mesures auraient pour effet d'enclencher un processus de changement soutenu et graduel. Il en résulterait un système commercial à l'échelle mondiale mieux adapté au nouveau contexte d'une intégration internationale plus poussée que celle que nous connaissons à l'heure actuelle.

Retraçant l'histoire de la mondialisation et de l'intensification de l'intégration économique depuis la Seconde Guerre mondiale, M^{me} Ostry met en relief certains courants qui ont contribué à donner un caractère mondial aux investissements et aux transferts de technologie. L'un de ces courants a été le défi posé par le Japon à la suprématie américaine dans les secteurs de la haute technologie. Un autre a été l'augmentation des échanges intrasectoriels et intra-entreprises – une tendance qui a eu pour effet de stimuler la concurrence et l'innovation. Un troisième courant s'est manifesté sous la forme d'un véritable foisonnement des alliances stratégiques conclues dans le domaine de la haute technologie.

«Techno-globalisme» et «techno-nationalisme»

Dans le cadre du processus de transferts de technologie mondialisés – ce qu'on désigne sous le

terme «techno-globalisme» –, l'un des éléments qui fait l'objet d'un transfert est la connaissance «tacite» – une expression qui englobe des formes innovatrices de coordination, de production, de contrôle et de techniques de commercialisation.

Cette migration du savoir a eu pour effet de faire augmenter graduellement la prime rattachée à l'innovation et de susciter une concurrence de plus en plus vive entre les pays. En conséquence, les grands pays industrialisés ont adopté des politiques visant à stimuler l'innovation à l'intérieur de leurs propres frontières – ce que l'auteur appelle le «techno-nationalisme».

M^{me} Ostry propose des mesures précises auxquelles on pourrait donner suite dans le cadre de l'OMC en vue d'améliorer les accords de l'Uruguay Round dans des domaines liés au progrès technologique. Ces initiatives sont axées sur trois domaines principaux : les subventions à la R-D, les marchés publics et les droits de propriété intellectuelle.

Les subventions à la R-D

Dans ce domaine, un sérieux débroussaillage s'impose, en commençant à un niveau aussi fondamental que le sens qu'il faut accorder à la terminologie utilisée dans ce domaine. Par exemple, quel est le sens précis de l'expression «subvention admissible»? Pour régler ces différends, M^{me} Ostry propose deux façons de procéder. Premièrement, la communauté mondiale devrait s'employer à conclure un accord précis et analytiquement rigoureux sur des définitions, en s'appuyant sur des études déjà disponibles à l'OCDE. Deuxièmement, elle propose la création d'un groupe de spécialistes à qui on pourrait faire appel pour régler les différends. À son avis, cette initiative aurait au moins pour effet de susciter des échanges constructifs entre les pays et elle pourrait fort bien mener à des progrès véritables sur la voie de l'harmonisation des pratiques en matières de subvention.

Les achats publics

Dans le domaine des achats publics de produits de

haute technologie, **M^{me} Ostry** recommande la création d'un centre international chargé d'élaborer des normes techniques d'évaluation du rendement des produits, dont le fonctionnement ferait appel à une collaboration entre les gouvernements et les entreprises.

Les droits de propriété intellectuelle

Selon **M^{me} Ostry**, des raisons à la fois excellentes et urgentes militent en faveur de la poursuite de l'objectif visant à assurer une cohérence en matière de réglementation des droits de propriété intellectuelle, l'une de ces raisons et non la moindre étant la nécessité de réduire les coûts de transaction. Ici encore, la communauté internationale n'aurait pas à partir de zéro. En effet, des progrès importants furent réalisés dans ce domaine lors des négociations de l'Uruguay Round qui ont mené à l'établissement d'un ensemble complet de normes en matière de législation intérieure sur les droits de propriété intellectuelle et à des dispositions rigoureuses pour leur application et le règlement des différends.

Passant ensuite aux choix sur le plan des politiques pour les pays de l'OCDE, **M^{me} Ostry** attribue une haute priorité aux questions suivantes :

- des mesures axées sur une réduction du dumping stratégique, une pratique en vertu de laquelle les exportations d'un pays sont subventionnées par le biais d'une action concertée visant à maintenir des prix intérieurs plus élevés et à protéger le marché local;
- le lancement d'un projet en vertu duquel des spécialistes des politiques et des représentants des organismes de statistiques seraient appelés à rechercher des moyens de recueillir des données et d'améliorer l'information sur les alliances transnationales dans le secteur de la R-D; et
- des négociations à l'intérieur de l'OCDE visant à harmoniser les règles s'appliquant aux consortiums de R-D parmi les pays

membres.

M^{me} Ostry conclut en faisant état de ses préoccupations à l'égard de la situation actuelle et future de la recherche fondamentale. Les pressions de la concurrence et l'impossibilité de se renseigner sur les recherches effectuées par les entreprises rivales ont pour effet de forcer de plus en plus de sociétés et de gouvernements à se retirer du domaine de la recherche fondamentale. L'auteur estime que l'OCDE pourrait contribuer à renverser cette tendance en encourageant une collaboration et une coordination plus poussées.

Enfin, **M^{me} Ostry** souligne que le processus de réforme institutionnelle tend à se laisser distancer, dans les faits, par l'évolution des événements et que cette situation se répète à nouveau à notre époque en ce qui concerne le changement technologique. Elle estime que, pour combler l'écart, il ne sera peut-être pas nécessaire de créer de nouvelles institutions mais qu'il suffira de modifier celles qui existent déjà, notamment l'OMC et l'OCDE. Les mesures qu'elle propose pourraient mettre en relief l'importance et la reconnaissance de l'influence énorme que le progrès technologique exerce sur l'économie internationale.

Collaboration université-industrie en sciences et technologie

La notion à l'effet que l'industrie locale devrait bénéficier de la recherche et des connaissances spécialisées provenant des universités possède une longue histoire au Canada. Dans le dernier Document hors-série d'Industrie Canada intitulé «Les rapports université-industrie en sciences et technologie», **Jérôme Doutriaux et Margaret Barker** apportent un nouvel éclairage sur cette question en traçant un nouveau tableau des rapports université-industrie au Canada.

Des indicateurs normalisés montrent que la qualité de l'effort de recherche dans les universités

canadiennes est élevée et qu'elle possède un profil respectable à l'échelle internationale. Mais l'aptitude générale des entrepreneurs canadiens à dépister, adapter et assimiler les idées et les technologies nouvelles n'est pas très élevée. Il en résulte des possibilités d'innovation et de croissance plus faibles au Canada.

Un renforcement des rapports entre l'université et l'industrie contribuerait-il à améliorer cette situation? Les auteurs répondent par l'affirmative à cette question et ce, pour deux raisons.

Premièrement, comme les études de l'incidence socio-économique des rapports université-industrie l'indiquent, la recherche et le développement universitaires et les rapports université-industrie génèrent un taux de rendement social élevé. Deuxièmement, comme les universités canadiennes produisent une proportion élevée de la R-D locale et que les entreprises canadiennes ne sont pas, dans l'ensemble, très innovatrices, le transfert efficient de technologie vers le marché intérieur remplit un rôle particulièrement important au pays.

Les auteurs soulignent que le parrainage par des entreprises de projets de R-D dans les universités est à la hausse au Canada et que les entreprises ont de plus en plus tendance à s'adresser aux universités pour répondre à leurs besoins en R-D. Toutefois, **Doutriaux et Barker** soulignent que cette observation s'applique surtout aux grandes entreprises fortement engagées dans la R-D au Canada. Dans la plupart des cas, les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes ne tirent pas avantage des idées et innovations technologiques provenant des universités. Selon les auteurs, il importe de trouver des moyens de resserrer ces rapports.

À cette fin, **Doutriaux et Barker** passent en revue les études qui traitent de l'incidence exercée par la collaboration entre l'université et l'industrie sur la croissance économique régionale. Les auteurs observent que les études des régions à haute technologie et à croissance rapide ont démontré que, même si le rôle des universités n'est pas

déterminant, leur présence est certes un élément qui influe sur le développement économique efficace des régions. Une croissance régionale fondée sur un processus d'innovation réussi est fonction de la présence d'un certain nombre de conditions qui sont favorables à des communications entre l'université et l'industrie, ainsi que d'une entreprise à l'autre. Les auteurs déplorent toutefois au passage l'absence d'études sur l'incidence des organisations régionales canadiennes sur l'interaction université-industrie et le développement économique local.

Doutriaux et Barker examinent aussi les programmes gouvernementaux qui ont pour objet d'encourager l'établissement d'une collaboration université-industrie. Les gouvernements des pays de l'OCDE se sont intéressés à ce genre d'activités depuis les années 60 et leurs efforts se sont intensifiés pendant la dernière décennie. Au Canada, le gouvernement fédéral et les provinces ont mis au point des programmes visant à promouvoir les rapports université-industrie en sciences et technologie. Les programmes de financement de contrepartie lancés dans les années 70 et 80 visaient surtout à répondre aux besoins des grandes entreprises qui se tournaient vers les universités pour entreprendre des recherches fondamentales et pré-concurrentielles. Les programmes fédéraux et provinciaux plus récents semblent mieux répondre aux besoins des PME dans les secteurs de pointe et ils reposent sur des assises plus larges. Par exemple, ces programmes utilisent davantage les instruments de formation de réseaux électroniques et ils se caractérisent dans certaines régions par l'accent mis sur les collèges. À l'échelle nationale, ils comprennent une initiative de diffusion de la technologie à la grandeur du pays (le Réseau canadien de technologie).

Gérer les rapports université-industrie

Doutriaux et Barker s'intéressent aussi à la façon de gérer l'interface université-industrie et ils mettent l'accent sur trois domaines : l'enseignement et la formation, les rapports sur le plan de la recherche et le rôle des organisations qui font la

promotion d'une collaboration université-industrie. Ils concluent que les bureaux de liaison avec l'industrie des collèges et des universités, qui sont de plus en plus nombreux au pays, contribuent à promouvoir les rapports université-industrie et les transferts de technologie. Un bureau bien géré semble avoir une incidence significative sur l'activité commerciale générée par une université donnée. D'autres groupements intermédiaires, tels que des réseaux, des consortiums et des organismes de développement économique régional, ont aussi un rôle primordial à jouer sur le plan des rapports université-industrie locaux, des transferts de technologie et des activités de diffusion, d'autant plus que les PME estiment qu'ils sont plus facilement accessibles. Le développement économique local, y compris l'établissement de rapports université-industrie, semble se dérouler de façon plus efficace lorsque les organisations, y compris les bureaux de liaison avec l'industrie, coordonnent leurs activités et unissent leurs efforts. Les transferts de technologie et les activités de diffusion les plus efficaces semblent se produire lorsque l'initiative est d'origine locale.

Doutriaux et Barker concluent que la recherche fondamentale devrait continuer d'être soutenue de façon appropriée dans les universités. L'excellence de la recherche a été mentionnée par les entreprises ainsi que par les bureaux de liaison avec l'industrie comme étant l'un des principaux facteurs sur lequel reposent les transferts de technologie et l'offre de personnel pour l'industrie. De plus, comme les activités de parrainage par l'industrie de la R-D effectuée dans les universités sont à la hausse au Canada, il est primordial que des ressources suffisantes soient disponibles pour améliorer les données statistiques et analyser ce phénomène. De plus, il faudrait examiner attentivement les conséquences sur le plan des politiques de cette tendance, telles que l'incidence sur le libre-échange des connaissances.

Sujets à étudier

Les auteurs font remarquer que la question des rapports université-industrie, malgré son

importance, n'a pas suscité beaucoup d'intérêt parmi les universitaires au Canada. Les auteurs recommandent donc d'entreprendre des recherches dans les domaines suivants, afin de combler les lacunes au niveau de nos connaissances :

- préparer des estimations du taux de rendement social des rapports université-industrie au Canada, en mettant l'accent sur les différences probables entre les secteurs industriels et les régions géographiques;
- analyser le rôle du secteur de l'enseignement supérieur dans la croissance économique régionale au Canada, en utilisant la technique des études de cas pour générer des modèles de comportement;
- déterminer la portée et les tendances du parrainage par l'industrie de la R-D effectuée dans les universités au Canada;
- analyser le rapport entre les activités de formation des universités (traditionnelles et orientées vers l'extérieur) et le maintien des liens université-industrie parmi les entreprises de toutes tailles;
- examiner les activités de commercialisation des bureaux de liaison avec l'industrie dans les universités, des instituts de recherche connexes, des instituts techniques et des collèges, y compris la mise au point de mesures normalisées; et
- analyser les avantages économiques résultant des sociétés créées grâce à l'initiative des universités, y compris la vérification de la notion à l'effet que de telles entreprises contribuent au développement d'une aptitude à recevoir des technologies de pointe au Canada.

Le commerce et la mondialisation n'ont pas d'effets préjudiciables sur les salaires, selon Paul Krugman

Le 4 octobre dernier, l'orateur invité dans le cadre du programme des conférenciers éminents d'Industrie Canada était l'économiste américain

réputé **Paul Krugman**. Dans son allocution au personnel du Ministère portant sur le commerce et les salaires, **Krugman** s'en est pris à ceux qui soutiennent qu'il y a un rapport étroit entre la mondialisation, la croissance du commerce et la tendance à la baisse des salaires dans les pays industrialisés.

Au sujet du rapport entre le commerce et les revenus globaux, **Krugman** a affirmé que la concurrence internationale n'avait pas contribué à ralentir sensiblement la progression des revenus réels globaux dans les pays industriellement avancés et il a soutenu que cette conclusion était solidement appuyée par des données déjà disponibles. **Krugman** a aussi indiqué qu'il était peu probable que la concurrence provenant des pays nouvellement industrialisés allait avoir pour effet de déprimer les revenus à l'avenir. À l'heure actuelle, les exportations des pays de l'OCDE vers les économies nouvellement industrialisées ne représentent qu'une petite fraction des dépenses – moins de 2 p. 100. Donc, même une détérioration importante des prix relatifs des biens exportés par les pays de l'OCDE n'aurait qu'une incidence minime sur les revenus réels de ces pays.

Krugman ne croit pas non plus qu'une redistribution du revenu entre le travail et le capital puisse avoir joué un rôle important sur le plan de la baisse des salaires. Par exemple, on n'a observé aucune hausse de la part du capital ni une baisse de la part du travail dans le revenu national des États-Unis. Il n'a pas écarté la possibilité que la mobilité du capital puisse réduire les salaires à l'avenir, mais il a laissé entendre que l'ampleur du mouvement de capital nécessaire pour provoquer un tel déclin devrait être tellement important qu'il est peu probable qu'il se produise en pratique.

Désindustrialisation et effet à la baisse sur les salaires

Sans toutefois rejeter l'hypothèse d'emblée, **Krugman** s'est quand même montré sceptique à l'égard de la théorie selon laquelle des pertes d'emplois hautement rémunérés imputables aux

échanges commerciaux – le phénomène de «désindustrialisation» – avaient eu un effet appréciable à la baisse sur les salaires. Il a soutenu que, d'après les modèles économiques qu'il avait été en mesure de construire, l'incidence négative du commerce sur les salaires était bien inférieure à 0,5 de 1 p. 100. Il a donc conclu que, même s'il pouvait y avoir un brin de vérité dans le fait que la désindustrialisation avait exercé une incidence à la baisse sur les salaires, l'effet était minime tout au plus.

En ce qui a trait aux arguments faisant état d'une prime rattachée aux niveaux de compétences des travailleurs, **Krugman** souligne de nouveau que les échanges entre les pays de l'OCDE et les pays nouvellement industrialisés ne représentent pas une proportion très élevée du PIB de l'OCDE. Au bout du compte, la tendance à la baisse des salaires ne peut donc pas être attribuée aux écarts observés sur le plan des compétences.

Krugman a critiqué vivement les commentateurs qui attribuent la tendance à la baisse des salaires à l'intensification de la mondialisation et du commerce mondial. La demande mondiale, a-t-il soutenu, n'est pas stationnaire. Par conséquent, l'arrivée de nouveaux intervenants sur la scène mondiale n'est pas nécessairement préjudiciable à ceux qui sont déjà dans le circuit. **Krugman** a mis au point quatre modèles économiques distincts qu'il a utilisés pour réfuter les thèses de ses opposants; en guise de conclusion, il a souligné que c'est précisément lorsque les conclusions tirées des modèles économiques nous surprennent que la théorie économique est la plus utile. Il est donc regrettable, à son avis, qu'un nombre aussi élevé de commentateurs économiques aient choisi d'ignorer ces résultats économiques.

Baldwin et Bernstein à la tribune des conférenciers éminents

Pourquoi les entreprises innover-elles et quelle est

l'incidence de ce phénomène sur la compétitivité et la performance industrielles? Des recherches portant sur ces questions et des sujets connexes représentent une bonne partie du programme de recherche entrepris par la Direction des études micro-économiques à Statistique Canada. En septembre dernier, un représentant de cette Direction, **John Baldwin**, a présenté certains résultats de ses recherches au personnel d'Industrie Canada dans le cadre du Programme des conférenciers éminents.

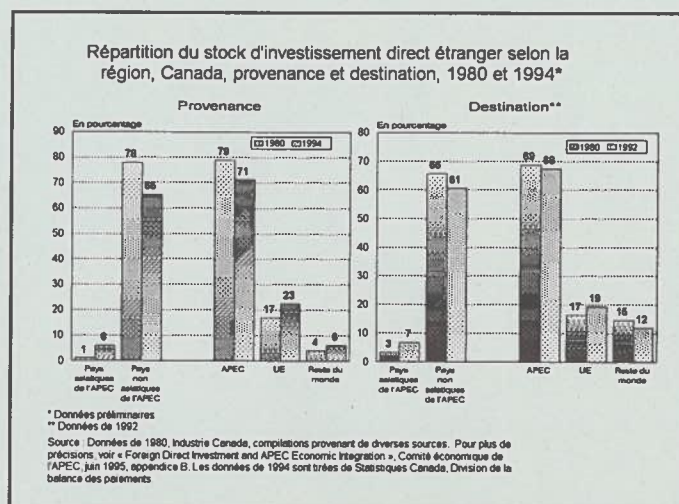
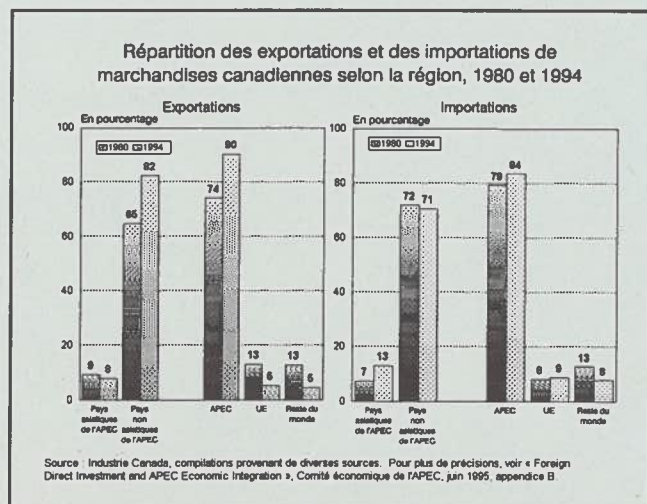
Selon **Baldwin**, la recherche indique que, dans l'ensemble, il existe un rapport positif entre l'innovation et la réussite économique; de plus, des données empiriques font état d'un lien entre l'innovation et une évolution dynamique de l'industrie. Baldwin a aussi examiné diverses stratégies complémentaires axées sur la croissance utilisées par les entreprises innovatrices et il a analysé le rapport entre l'innovation et l'adoption de technologies de pointe. Il a conclu que, même si l'innovation technologique permet de stimuler la croissance, d'autres aspects doivent être pris en considération. Les entreprises prospères ont tendance à franchir de nouvelles frontières sur le plan technologique mais elles font aussi souvent état de dynamisme dans d'autres aspects de la conduite des affaires, notamment les stratégies de gestion des ressources humaines.

En octobre, Industrie Canada a aussi accueilli un autre conférencier éminent en la personne du **professeur Jeffrey Bernstein**, de l'Université Carleton. **Bernstein** a présenté un cadre conceptuel qui reliait la recherche et le développement (R-D) à la création de connaissances. Il a aussi mis en relief certains résultats de ses nombreux travaux sur les investissements en R-D et leur apport à la croissance de la productivité et à l'amélioration du niveau de vie.

Selon **Bernstein**, l'incidence de la R-D se fait sentir au niveau de la mesure de la croissance de la productivité (PTF) par le biais de son effet direct

sur l'efficience attribuable à des économies d'échelle ou à des retombées indirectes. Dans le cas du secteur manufacturier canadien, **Bernstein** a calculé que deux effets – les retombées de la R-D attribuables à l'industrie locale du matériel de communications (9 p. 100) et les retombées de l'industrie manufacturière américaine (75 p. 100) – sont en bonne partie responsables de la croissance de la productivité à long terme. Les travaux de **Bernstein** mettent en relief l'influence importante exercée par les retombées de la R-D internationale, notamment des États-Unis vers le Canada, sur la performance de la productivité de l'économie canadienne.

LE CANADA ET L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DE L'APEC



- L'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), notamment les pays asiatiques qui en font partie, est la région du monde qui est, à l'heure actuelle, la plus peuplée et la plus dynamique; elle possède aussi un potentiel immense de croissance soutenue de la productivité et du revenu. À ce titre, elle constitue un marché énorme pour les exportations de produits canadiens.
- Les investissements et les liens commerciaux à l'intérieur de l'APEC sont solides et ils s'intensifient. Plus de la moitié du stock total d'investissement direct de l'APEC est originaire de l'intérieur. Au cours des années 80, la part du commerce provenant de l'intérieur de l'APEC en proportion du commerce total de l'APEC est passée de 58 à 70 p. 100.
- Entre 1980 et 1994, les exportations canadiennes vers les pays de l'APEC sont passées de 74 à 90 p. 100 de nos exportations totales, tandis que nos achats auprès des pays de l'APEC ont augmenté pour passer de 79 à 84 p. 100 de nos importations totales. La part du lion de notre commerce se fait avec les États-Unis. Nos exportations vers les pays asiatiques de l'APEC ont en fait diminué de façon marginale, passant de 9 à 8 p. 100 du total pendant cette période. Par contre, nos importations en provenance des pays asiatiques de l'APEC ont presque doublé au cours de ces années, passant de 7 à 13 p. 100.
- Les liens du Canada avec les pays de l'APEC sur le plan de l'investissement se sont relâchés quelque peu entre 1980 et 1994. Cette tendance est attribuable à une baisse de la part de l'investissement en direction et en provenance des États-Unis. L'importance des pays asiatiques de l'APEC comme pays d'origine de l'investissement étranger direct au Canada et comme pays d'accueil de l'investissement canadien direct à l'étranger s'est accrue entre 1980 et 1994. Les pays asiatiques de l'APEC intervenaient pour 6 p. 100 du stock d'investissement étranger direct au Canada en 1994, tandis qu'une proportion de 7 p. 100 de l'investissement canadien direct à l'étranger se retrouve maintenant dans ces pays.
- Les liens du Canada avec les économies asiatiques de l'APEC sur le plan du commerce et de l'investissement s'intensifient très rapidement, mais ils étaient très faibles au départ. Il y a donc d'immenses possibilités pour le Canada de resserrer ses liens commerciaux avec les pays asiatiques.

PUBLICATIONS

PARUTIONS RÉCENTES

Documents de recherche d'Industrie Canada*

La prise de décision dans les entreprises au Canada

Série de documents de travail d'Industrie Canada

N° 5 - *La transition de l'université au monde du travail: analyse du cheminement des diplômés récents*, Ross Finnie, mai 1995.

Série de documents hors-série

N° 10 - *Innovation endogène et croissance: conséquences du point de vue canadien*, Pierre Fortin et Elhanan Helpman, août 1995.

N° 11 - *Les rapports université-industrie en sciences et technologie*, Jérôme Doutriaux et Margaret Barker, août 1995.

À PARAÎTRE

Documents de recherche d'Industrie Canada

Politiques microéconomiques: Effets de la croissance basée sur les connaissances

Série de documents de travail d'Industrie Canada

N° 6 - *La mesure du coût d'observation lié aux dépenses fiscales: les stimulants à la recherche - développement*, Sally Gunz, Alan Macnaughton, et Karen Wensley.

N° 7 - *Les structures de régie, la prise de décision et le rendement des entreprises en Amérique du Nord*, Someshwar Rao et Clifton Lee-Sing.

N° 8 - *L'investissement étranger direct et l'intégration économique des pays de la région Asie-Pacifique*, Ash Ahmad, Someshwar Rao et Colleen Barnes.

Série de documents de discussion d'Industrie Canada

N° 2 - *Le changement technologique et les institutions économiques internationales*, Silvia Ostry.

N° 3 - *Le défi posé par la régi des sociétés au Canada*, Ronald Daniels et Randall Morck.

Série de documents hors-série

N° 12 - *Technologie et économie: Examen de certaines relations critiques*, Michael Gibbons.

N° 13 - *Le perfectionnement des compétences des cadres au Canada*, Keith Newton.

On peut obtenir une liste complète des publications de recherche d'Industrie Canada et des renseignements sur les titres énumérés ci-dessus en communiquant avec la Direction générale de l'analyse micro-économique, Industrie Canada, 5^e étage, Tour ouest, 235, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0H5. Téléphone : (613) 952-5704, télécopieur : (613) 991-1261.

* Pour se procurer les documents de recherche, s'adresser à : University of Calgary Press, téléphone : (403) 220-7578, télécopieur : 1-800-668-0821.